

## NOTE DE LA REDACTION

Les résultats agricoles de l'année commencent à se dessiner. Ils auraient pu être franchement mauvais tant la sécheresse du début avait donné à craindre. Les conditions atmosphériques des trois mois de printemps, avec une température normale (1), et des précipitations dans l'ensemble nettement supérieures à la moyenne (2), permettent de croire une nouvelle fois à une récolte médiocre ou moyenne (3), situation dont il semble bien que le Maroc d'après-guerre ne parvienne pas à se départir en cette matière.

Il en va autrement au regard de la production minière. Les chiffres contenus dans les tableaux annexés témoignent d'un accroissement constant (4). Ici, la progression ne concerne plus seulement les têtes de chapitre citées traditionnellement depuis la reprise de publication de ce bulletin : le phosphate, l'antracite, le manganèse, elle atteint aussi le plomb, d'abord, puis le zinc, le fer, l'antimoine, notamment.

Les moyens de construction s'accroissent surtout en ce qui concerne les ciments, tant d'origine locale — on sent ici l'apport du troisième four de Casablanca — qu'importés. Les ressources totales de juin équivalent presque au double de la moyenne mensuelle de 1948, au triple de celle de 1947, et dépassent le quadruple de celle de 1938. Il reste à savoir quel emploi est fait de ce matériau indispensable aux constructions modernes (5). Les tableaux représentant le mouvement de la construction dans les principales villes du Maroc, tant en surface qu'en valeur (6) en donnent une partielle indication. La surface construite en immeubles dits de rapport n'atteint jamais, sauf en mai 1949, le double de la surface bâtie en villas. C'est là une constatation qui prend toute sa valeur si l'on sait que la surface des immeubles est réellement décomptée, suivant le nombre d'étages de chacun d'eux. S'agissant des valeurs, une remarque semblable s'impose : le coût des villas est toujours supérieur à la moitié de celui des immeubles, et peut, certains mois, dépasser ce dernier. Au regard de la crise du logement, si justement dénoncée, une telle observation ne peut apporter quelque satisfaction que ce soit, ni économiquement, car la villa est la ruine des cités par l'extension onéreuse qu'elle implique

(1) Tableau sur les conditions atmosphériques du 2<sup>m</sup>e trimestre 1949 — Températures, p. 28.

(2) D<sup>o</sup>, précipitations, p. 29.

(3) Note sur la situation agricole du Maroc, p. 30.

(4) Tableau de la production des mines en 1938, 1947-1948 ainsi que durant le 2<sup>m</sup>e trimestre 1949, pp. 31, 32 et 33.

(5) Situation des matériaux de construction, p. 35.

(6) Tableaux sur le mouvement de la construction au Maroc, p. 35.

des divers services municipaux, ni socialement par la faible capacité de logement qu'elle recèle.

\*

Les échanges intérieurs demeurent intenses au cours du second trimestre : qu'il s'agisse des inscriptions nouvelles au registre du commerce des commerçants ou des sociétés nouvelles, des ventes de fonds (7) ou de celles des immeubles (8), l'activité est considérable tant au regard du nombre des opérations que de l'importance des capitaux en cause. Une seule ombre est portée sur ce tableau par l'accroissement à 1.286 du chiffre des protêts pour ce trimestre, le plus fort depuis la fin de la guerre (9).

Le relevé du commerce extérieur n'apprend rien. Le déficit s'élève maintenant à près de 30 milliards et il résulte de nos échanges avec la zone franc (22 milliards) et la zone dollar (9 milliards), tandis que nos rapports avec la zone sterling se soldent par un excédent de deux milliards (10). Il est inquiétant toutefois de constater que, sur ces 30 milliards, plus de 13 résultent de l'excédent d'importation des biens de consommation (11). Le degré d'équipement de ce pays devrait lui permettre en ce domaine de parvenir maintenant à l'équilibre et l'attention pourrait se porter utilement sur les moyens rapides de parvenir à celui-ci. A titre de comparaison, on notera que le commerce extérieur algérien a permis de réaliser en 1948 près de 43 milliards d'excédent en produits de consommation humaine (12).

Ce sont les mois d'été qui permettent seuls d'apprécier la capacité accrue des divers transporteurs et la valeur pratique des efforts consentis par eux (13), nous y reviendrons donc en octobre, mais, dès maintenant, il faut signaler la lutte entreprise, dès la libération, par les compagnies de navigation desservant le Maroc et les améliorations déjà sensibles qui en résultent (14).

\*\*

Le rapport du directeur des finances au Conseil de Gouvernement lors de sa session de

(7) Inscriptions au registre du commerce, vente de fonds de commerce tableau, p. 38.

(8) Ventes d'immeubles enregistrées, tableau, p. 38.

(9) Faillites, liquidations judiciaires, protêts, tableau, p. 38.

(10) Commerce extérieur, balance générale par pays, tableau, p. 41.

(11) Commerce extérieur, répartition des produits échangés, tableau, p. 42.

(12) Cf. Les résultats du commerce extérieur de l'Algérie en 1948, tableau, p. 43.

(13) Cf. Transports et liaisons, tableaux 1 à 4, pp. 47 et 48.

(14) Cf. Note sur les compagnies de navigation et le Maroc, p. 50 à 56.

juin révèle un fait remarquable. Pour la première fois depuis la reprise des travaux du Conseil, le chef des administrations financières n'a eu à présenter en milieu d'année qu'un correctif très simple du budget (15). Sans doute, l'important apport de l'aide Marshall intégré six mois auparavant dans le budget général avait contribué puissamment à ce résultat, mais celui-ci n'avait pu en définitive être acquis que par la stabilité relative des prix, et la volonté agissante du Gouvernement.

\*

\*\*

Ce même souci de revenir à l'ordre antérieur et d'asseoir plus solidement l'économie du pays a été révélé par les manifestations multiples dues à l'initiative des chambres professionnelles. Ces

expositions et foires, sur lesquelles la presse périodique s'est longuement étendue, ont touché successivement Marrakech, Meknès, Rabat, puis ont gagné Casablanca où la manifestation a été imposante en juillet, et doivent atteindre Mazagan en août. Jamais, de mémoire de Marocain, pareil effort n'avait été accompli. Il représente tant de bonne volonté, tant de sincérité dans l'action qu'il devrait porter ses fruits. On doit le souhaiter sincèrement. Les conditions auxquelles la production marocaine pourrait trouver preneur à l'étranger font l'objet, dans le présent bulletin d'une étude (16) qui doit retenir l'attention, tant par la sûreté de l'information que par le rappel de certaines vérités premières, telle celle-ci : le Maroc doit moins chercher à vendre ce qu'il produit spontanément qu'à produire ce qui est vendable à l'exportation.

(15) Extraits du rapport du directeur des finances au conseil du Gouvernement, pp. 26 et 27.

(16) Le problème des exportations marocaines sur l'étranger, par René Pagès, p. 5 à 16.